

impôts)

## « Le recul de l'âge de la retraite est bénéfique pour l'emploi »

RECULER L'ÂGE de départ à la retraite, c'est davantage de cotisations dans les caisses et moins de dépenses. Cela permet d'augmenter l'emploi et le PIB potentiel à long terme, selon François

Ecalle, président de l'association de finances publiques, Fipeco.

Qu'est-ce qui est le plus efficace pour l'économie: reculer l'âge de départ à la retraite, supprimer un jour de congé ou relever la durée hebdomadaire du travail?

C'est assez équivalent, même si cela ne touche pas les mêmes personnes.

Quels sont les effets du recul de l'âge de la retraite?

Au regard des prévisions du Conseil d'orientation des retraites (COR), les déséquilibres

du système de retraite existent mais sont contenus. Cependant, les prévisions de croissance et de chômage qui sous-tendent ses calculs sont optimistes. Même si le système de retraite ne paraît pas financièrement en danger, reculer l'âge légal de départ permet de résoudre une partie du problème de l'endettement de la France et de ses dépenses publiques: c'est davantage de cotisations dans les caisses et moins de dépenses. C'est très vertueux. Cela permet aussi d'augmenter l'emploi et le PIB potentiel. L'augmentation de la population active qui en résulte n'a pas d'incidence sur le taux de chômage à long terme, mais a un impact favorable sur l'emploi et la production.

Et en matière d'économies pour les régimes de retraite?

Le recul de l'âge légal a les effets les plus importants car il touche tout le monde, tandis que l'allongement du nombre de trimestres requis pour une pension à taux plein serait, par exemple, inopérant pour ceux qui partent à la retraite avec beaucoup plus de trimestres que

nécessaire. Le recul d'un an de l'âge légal peut entraîner une économie de 7 milliards par an sur les pensions à verser et un surplus de cotisations de 4 milliards. Il améliore ainsi le solde des régimes de retraite d'environ 11 milliards d'euros par an.

Si l'on ne touche pas à l'âge de la retraite, les pensions vont-elles baisser?

Aujourd'hui, les retraités français sont bien lotis, avec une retraite moyenne supérieure au niveau de vie des actifs (103 %). Mais cela ne va pas durer. À l'échéance 2070, le niveau de vie des seniors devrait baisser de 30 % par rapport

**« A l'échéance 2070, le niveau de vie des seniors devrait baisser de 30 % par rapport à ceux qui travaillent »**

à celui de ceux qui travaillent. Les retraités n'ont donc, statistiquement, aucune raison d'être malheureux, mais si l'on ne change pas les règles d'indexation de leurs pensions, ils auront toutes les raisons de le devenir. Pour permettre une meilleure revalorisation, il faudra nécessairement reculer l'âge, puisqu'on ne veut pas augmenter les cotisations. Ce sont toujours les trois seuls leviers dans un régime par répartition.

Comment arbitrer entre reculer l'âge légal ou augmenter la durée de cotisation requise pour partir à taux plein?

Si on recule l'âge légal, on pénalise les gens qui ont commencé à travailler tôt, pas les cadres qui en général commencent plus tard et continuent à travailler au-delà de l'âge légal pour partir à taux plein. Si l'on augmente le nombre de trimestres pour partir à taux plein, c'est l'inverse, c'est plus indolore pour ceux qui ont commencé à travailler tôt et qui ont déjà beaucoup de trimestres, mais moins bien pour les cadres. C'est un choix social et politique. Interview M.W.



SIPA PRESS

« Reculer l'âge légal de départ permet de résoudre une partie du problème de l'endettement de la France », rappelle François Ecalle.